

CALENDRIER

Les modules en présentiel se dérouleront à l'INSET de Montpellier complétés par des échanges/mise à disposition des supports, ainsi que des remises de productions en ligne.

Le [calendrier](#) du cycle est à votre disposition.

Rappel :

Ce cycle s'adresse aux directrices et directeurs généraux des services de communes ou d'intercommunalités disposant **d'une ancienneté d'au moins trois ans dans la fonction.**

Les 6 modules en présentiel sont indissociables

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Étape 1 : Compléter votre dossier



- ☒ Compléter **intégralement** le [bulletin d'inscription](#)
- ☒ Un curriculum vitae
- ☒ Joindre impérativement l'accord du CNFPT de rattachement pour **les ultra-marins ***

Regroupez tous ces documents en **un seul fichier** au format PDF, nommé de la façon suivante : « **2027_48_INS_NOM_PRENOM.pdf** »



Étape 2 : Déposer votre dossier de candidature

Avant le 11 décembre 2026, déposez votre dossier [dans cet espace de téléchargement](#)





SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Une pré-sélection est effectuée, sur la base des dossiers **complets** reçus. Tout dossier incomplet ne sera pas analysé.

Les candidats pré-retenus à cette étape seront conviés à un jury **à distance** pour exprimer leurs motivations et présenter leur parcours professionnel de façon synthétique puis des échanges avec le jury auront lieu (**durée 30-45 min maximum**)

La sélection se fera après audition individuelle des candidats sur la base de la clarté de l'argumentaire en lien direct avec le cycle visé et selon l'expérience des candidats, leurs attentes et motivations et ce, en vue de constituer une promotion pédagogique homogène. Le jury étant souverain.

La date du jury est prévisionnelle **et sera confirmée par mail auprès des candidats(es) présélectionné(e)s** ; le jury aura lieu à une date unique avec un **ordre de passage impératif**.

Le CNFPT favorise la proximité géographique. Ce critère pourra être pris en compte au moment de la sélection. Les candidats sont invités, chaque fois que possible, à demander leur inscription dans l'Institut le plus proche de leur résidence administrative.

CONVOCATIONS

Si votre candidature est retenue, nous procéderons **à votre inscription** à l'ensemble des modules du cycle, et vous recevrez une convocation pour chacun des modules.

MODALITÉS PRATIQUES

Concernant la prise en charge de l'hébergement, des transports et de la restauration, vous pouvez consulter la page « informations pratiques » : [INSET de Montpellier : informations pratiques](#).



N'engagez aucun frais de déplacement tant que vous n'avez pas reçu de convocation pour le module concerné. **Nous vous suggérons fortement** de prendre des billets **échangeables et remboursables**.

*** Si vous êtes agent, agente d'une Collectivité d'Outre-Mer**, vous devez impérativement obtenir l'accord de prise en charge des vols par la Délégation CNFPT de rattachement **au plus tôt**.

Une [Fiche Pratique DROM-COM](#) est à votre disposition.

CONTACTS

Service Evolutions professionnelles – INSET de Montpellier

Assistante : Nathalie OEIL nathalie.oeil@cnfpt.fr

Pédagogique : Caroline AVELLAN caroline.avellan@cnfpt.fr Cheffe du service évolutions professionnelles - INSET de Montpellier